



LYCEE FRANÇAIS PIERRE LOTI

INDIVIDUELLE ACCIDENT ETUDIANTS

OBJET DE L'ASSURANCE

INDIVIDUELLE ACCIDENT

LES GARANTIES

Cette police d'assurance indemnise les conséquences d'un accident survenu dans la période d'assurance.
Les garanties fonctionnent sur une période de 24 h.

PERIODE D'ASSURANCE

18.09.2025 - 18.09.2026

ASSUREUR

AXA ASSURANCE - Police No 597388337

VALEURS ASSUREES

LES LIMITES DES GARANTIES

DECES

5.000 TL

(conformément à la loi, la couverture de décès est limitée avec les frais d'obsèques pour les enfants de moins de 16 ans)

INVALIDITE PERMANENTE

295.000 TL

FRAIS MEDICAUX (suite à accident)

450.000 TL (plafond annuel par élève)

CONSEIL MEDICAL PAR TELEPHONE

Conseil médical 24 h/24 pour toute sorte de problèmes de santé. Fourniture de coordonnées des médecins, spécialistes, dentistes, hôpitaux, centres de diagnostic, pharmacies, etc. les plus proches. Mesures à prendre en cas de problèmes de santé.

AMBULANCE

Pour obtenir une ambulance et aide médicale, composez **0 216 524 36 76**

METHODE A SUIVRE EN CAS DE BLESSURE SUITE A UN ACCIDENT

Pour ambulance et aide médicale composez le 0216 524 36 76.

Préciser le numéro de la police, votre nom et prénom, type de votre blessure, que vous êtes assuré en tant qu'étudiant du lycée de Pierre Loti et l'adresse exacte où l'ambulance doit arriver. L'ambulance vous emmènera en toute urgence à l'hôpital le plus équipé et le plus proche.

Pour les blessures graves, il est suffisant de donner le numéro de police, le nom et les coordonnées du blessé. L'ambulance se déplace instantanément (avec un médecin à bord selon le niveau de gravité)

Attention! cette police ne prend pas en charge le remboursement de lunettes et de lentilles.

LES DOCUMENTS A PRESENTER EN CAS D'UNE INDEMNISATION DE FRAIS MEDICAUX

Une déclaration écrite rédigée par l'étudiant, par les enseignants, par les administrateurs scolaires ou par les parents, expliquant l'accident qui a causé une blessure. **Attention, nous vous conseillons de faire une déclaration en turc afin d'accélérer le traitement du dossier.**

Pour les enfants de nationalité autre que turque : le numéro d'identification pour les étrangers (Yabancı Kimlik numarası : 99XXXXXXXX) de l'enfant et de son parent, ainsi que le numéro de passeport de l'enfant.

Tous les rapports du traitement et les résultats des tests fournis par l'hôpital.

Les factures des traitements (hôpital, clinique, pharmacie, etc.)

Les ordonnances et les vignettes des médicaments

Le certificat de scolarité donné par l'école

Les informations du compte bancaire des parents (nom de la banque, le nom de l'agence, le numéro d'IBAN)

Si la blessure s'est produite suite à un accident de circulation, Constat Amiable d'Accident et rapport d'alcoolémie le cas échéant

	Si l'origine de l'accident est sujet a poursuite judiciaire (<i>incendie, vol, etc.</i>) ; Constat Amiable d'événement préparé par le commissariat Procès-verbal du procureur enquête et interrogatoire Acte d'accusation ou décision de non-poursuite du bureau du Procureur de la République
EXCLUSIONS	Compétitions Professionnelles Sportives, Courses de Vitesse et d'Endurance Alpinisme, jeu de cirit (<i>jeu Turc</i>) , saut d'obstacle équitation, rugby, escrime, haltérophilie, boxe, mouvements de gymnastique dangereux et toutes activités de sport professionnelles, moto, vélo à moteur. Plongée en eaux profondes avec licence professionnelle, chasse , sports sous-marins Pilotage d'engins aériens sauf en tant que passager Suicide ou tentative de suicide Participation à des grèves, à des mouvements de protestations, à des émeutes et bagarres Mise en danger volontaire de soi-même, sauf dans l'intention de sauver une personne ou un bien Participation à des actes de terrorisme et de sabotages cités dans la loi anti-terreur Guerre, situations de conflits, révolution, rébellion et luttes interne due à de telles circonstances
LA DELIVRANCE DES DOCUMENTS LES COORDONNEES	Tous les documents sont à adresser à: MONOPOLİ SİGORTA Tous les questions sont à adresser au: MONOPOLİ SİGORTA / Service de Sinistre Adresse: Maslak Mah. Meydan Sok. Spring Giz Plaza Kat: 13 34398 - Sarıyer / İstanbul Tel: (+90) 212 347 70 65 Service de Sinistre: Zarife TURHAN 0 541 347 09 66 - Rubi AKŞOTİ 0 544 440 20 58 e-mail: hasar@monopolisigorta.com / info@monopolisigorta.com Site Internet: www.monopolisigorta.com